

Avenant du *21 décembre* 2011 à l'accord sur l'aménagement des fins de
carrière dans les Caisses régionales de Crédit Agricole et organismes adhérant
à la Convention Collective Nationale du Crédit Agricole

Entre les soussignés :

- La Fédération Nationale du Crédit Agricole,
représentée par M. DELORME,

d'une part,

- Les organisations syndicales ci-après :

- . Fédération Générale Agroalimentaire (C.F.D.T.)
représentée par M.

- . Fédération CFTC de l'Agriculture (C.F.T.C.- AGRI)
représentée par M.

- . Syndicat National de l'Entreprise Crédit Agricole (S.N.E.C.A. - C.G.C.)
représenté par M.

- . Union Nationale des Syndicats Autonomes / Crédit Agricole et ses filiales
(UNSA/CA)
représentée par M.

- . Fédération des Employés et Cadres (F.O.)
représentée par M.

- . Syndicat National Indépendant des Agents du Crédit Agricole Mutuel
(S.N.I.A.C.A.M.)
représenté par M.

- . Fédération C.G.T. des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance
(F.S.P.B.A.)
représentée par M.

- . Union des Syndicats de Salariés du Crédit Agricole Mutuel
(S.U.D.-C.A.M.)
représentée par M.

d'autre part,

L'accord sur l'aménagement des fins de carrière dans les Caisses régionales de Crédit Agricole et organismes adhérant à la Convention collective nationale du Crédit Agricole, en date du 27 avril 2006, avait été conclu pour une durée déterminée allant jusqu'au 31 décembre 2010.

Vu l'avenant du 21 décembre 2010 ayant reconduit cet accord jusqu'au 31 décembre 2011,

Il a été convenu de reconduire cet accord, dans la rédaction issue de l'avenant susvisé, pour une durée de deux ans, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013, date à laquelle il cessera de plein droit de produire tous ses effets, sous réserve des droits des salariés bénéficiaires du dispositif au 31 décembre 2013.

Fait à Paris, le 21 décembre 2011

Pour la Fédération Nationale du Crédit Agricole :

Pour les organisations syndicales :

C.F.D.T.....

C.F.T.C.-AGRI.....

S.N.E.C.A.- C.G.C.....

U.N.S.A - CA.....

F.O.....

S.N.I.A.C.A.M.....

C.G.T.....

S.U.D-C.A.M.....